

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

Sommaire

RAPPORT D'ACTIVITE 2013

Synthèse de l'année 2013 pour le SDET

EDITO 4



SYNTHESE FINANCIERE 6



NOS ACTIVITES 9



FAITS MARQUANTS 14



ÉDITO

«Le mot du Président sortant»

Encore un bilan d'activité positif.

2013 fait suite à ce que nous connaissons depuis plusieurs années : une augmentation des dossiers à traiter et réalisés toujours avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme.

L'organisation interne du SDET nous permet de nous positionner comme une des structures les plus utiles à l'amélioration des équipements publics en zone rurale. Elle s'appuie sur le sérieux et la compétence de son personnel administratif, comptable, technique et informatique.

Les pages qui suivent témoignent de cette bonne gestion.

De grands changements nous attendent pour cette année 2014.

Les élections municipales du mois de mars permettront à certains élus de renouveler leur mandat et à d'autres d'appréhender leurs nouvelles responsabilités dans le domaine de l'électrification. Les nouveaux délégués communaux seront instruits, après le scrutin définitif, au sein des différents secteurs d'énergie. Les membres de chaque secteur éliront quatre représentants dont l'un siégera au bureau du SDET.

En ce qui me concerne, cet édito sera mon dernier puisque je ne renouvellerai pas ma candidature à la présidence du SDET. Après plus de vingt ans de mandat à la tête de ce syndicat, il est temps de passer le relais à un autre élu qui, je l'espère, donnera entière satisfaction. Il s'agissait là de ma dernière mission électorale après 45 ans de représentation municipale intégrant 32 ans de Maire. Certains pourraient dire : « Pourquoi avoir bloqué ce système

aussi longtemps ? ». Au contraire, j'ai accompagné le SDET dans la conduite de ses projets de développement, jour après jour, et appuyé les réorganisations nécessaires.

Ce syndicat est un vieil établissement créé en 1937, avant la guerre et la loi de 1946 qui a vu la création d'EDF.

Pendant plus de 50 ans, comme il ne faisait rien si ce n'est de servir de boîte à lettres entre la fédération nationale et les communes ou syndicats primaires déjà constitués, il a survécu sans que personne ne sache vraiment qu'il existait. Sa gestion était confiée à une société toulousaine qui avait détaché à Albi, un directeur à temps partiel et une secrétaire. Le directeur assurait des maîtrises d'œuvre pour le compte de la société gestionnaire qui se retrouvait en concurrence, au niveau départemental avec d'autres maîtres d'œuvre privés ou des administrations telles que la DDA, la DDE ou EDF. Son budget était dérisoire, alimenté simplement par les cotisations des communes et les sommes provenant de la maîtrise d'œuvre qui revenaient quant à elles à la société gestionnaire.

Je me suis retrouvé, par hasard, président de ce syndicat sans me soucier, moi aussi, de son existence, jusqu'au jour où il a fallu signer le nouveau cahier des charges de concession. Nous étions en décembre 1993.

EDF ne souhaitait pas signer ce cahier des charges avec chacune des 324 communes du département et souhaitait le plus de partenariat possible. Pour ce faire, EDF accordait une bonification aux communes qui transféraient leur pouvoir concédant au SDET.

Ce fut ma première réaction. Nous sommes partis en campagne pour fournir les explications nécessaires. Nous avons réussi à convaincre une centaine de communes mais je réalisais que cette situation ne pouvait perdurer dans l'intérêt des populations rurales. Il fallait que le SDET puisse acquérir son indépendance, rompre son contrat avec la société toulousaine, en bref, devenir adulte et s'organiser en conséquence. Les premières démarches ont duré 3 ans. Nous avons dû, pour rompre le contrat, indemniser les actionnaires et, après le soutien sans faille de la Préfecture, réunir en Assemblée Générale Extraordinaire l'ensemble des délégués qui ont voté ce projet à 80%.

1996 a donc marqué le nouveau départ du SDET.

Son développement fut probant tant du point de vue budgétaire que des types de chantiers réalisés. Nous avons été dans l'obligation d'embaucher du personnel de spécialités différentes : administratif, comptable et technique. Nous avons ensuite créé une Régie à autonomie financière pour développer l'ingénierie nécessaire à la réalisation des chantiers.

Au départ, toute cette mise en place fut particulièrement difficile et pénible mais l'arrivée à la direction de Stéphane PUECH nous a donné un souffle nouveau et, outre l'organisation méthodique et rationnelle, nous nous sommes passionnément investis dans la départementalisation grâce à laquelle le SDET regroupe aujourd'hui les 323 communes dont Albi et Castres.

Sept années d'efforts ont été nécessaires à l'aboutissement de ce projet. Les résultats sont patents et se sont traduits par des capacités financières allant bien au delà de nos espérances mais toujours au service des Tarnais.

Un équipement informatique moderne, bien maîtrisé, conçu et organisé par notre équipe d'informaticiens sous la direction de Philippe LEPAIN,

permet de gérer conjointement les centres d'Albi et de Castres et de communiquer avec toutes les communes. Nous sommes en capacité de leur offrir un système cartographique de qualité et nous serions à même de participer très utilement à la constitution du réseau fibré si, dans nos statuts, nous avions pu obtenir la compétence demandée depuis trois ans.

Notre équipe se limite à 22 personnes dont le professionnalisme, le sérieux et la motivation font référence. Ils et elles ont été choisis sur leur capacité et je les remercie chaleureusement de m'avoir aidé à réaliser ce grand projet, d'avoir sorti de presque rien un des plus beaux exemples de ce que doit être une coopération intercommunale.

Plus de vingt ans se sont écoulés et je crois avoir bien assuré mon rôle vis-à-vis du SDET. Rester ne servirait à rien et il serait déraisonnable, à mon âge avancé, de briguer un autre mandat d'autant que j'ai le sentiment du devoir accompli. Je souhaiterai à mon successeur beaucoup de chance et de réussite dans cette mission. Je lui suggérerai d'avoir du respect et de la considération pour l'ensemble de l'équipe qui travaille. Quoiqu'il en soit, il faut qu'il pense très fort qu'il est libre face à toute influence qui pourrait l'atteindre et qu'il ait toujours présent à l'esprit que pour garder sa liberté d'action vis-à-vis des Tarnais, aucune tendance ou directive politique ne doit l'atteindre.

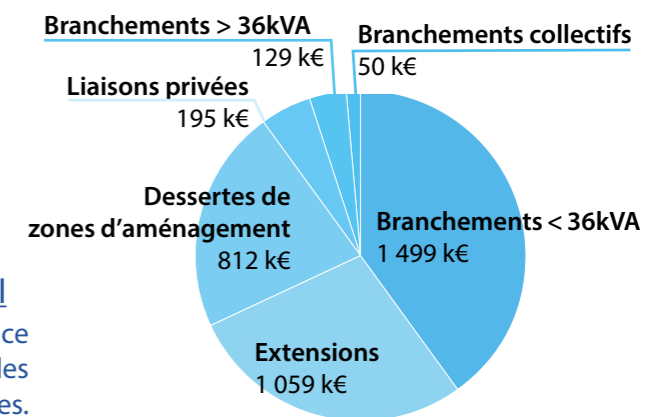


Pierre BERNARD
Président du SDET

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

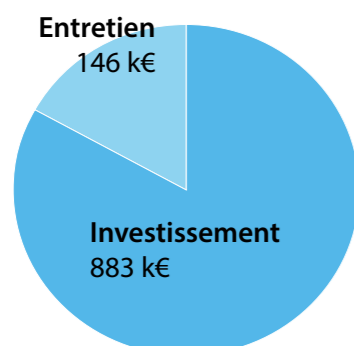
Évolutions pour l'année 2013

Les dépenses d'investissement comptabilisées en 2013 s'élèvent à 18,6 millions d'euros. Elles sont en baisse de 4,3% par rapport à 2012.



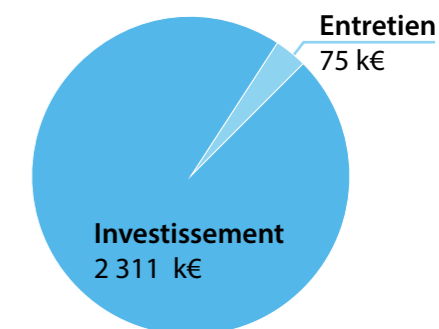
Raccordements en milieu rural
 Les branchements individuels de puissance inférieure à 36 kVA représentent la majorité des dépenses engagées. Les zones d'aménagement comprennent les zones d'activité et les lotissements.

Eclairage public en milieu urbain



Le SDET accompagne les communes en subventionnant l'investissement et l'entretien des installations.

Eclairage public en milieu rural

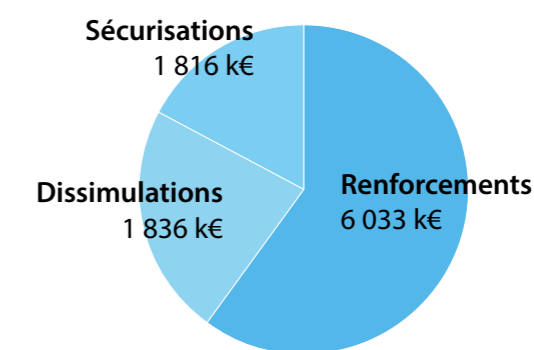


Dissimulations de réseaux urbains

Le montant des travaux de dissimulation augmente de 12 % par rapport à 2012.



Travaux de réseau en milieu rural



+ Les montants affichés correspondent aux investissements comptabilisés, toutes taxes comprises, entre le 1er décembre 2012 et le 30 novembre 2013, à l'exception de l'entretien de l'éclairage public exprimé en euros net de taxes.



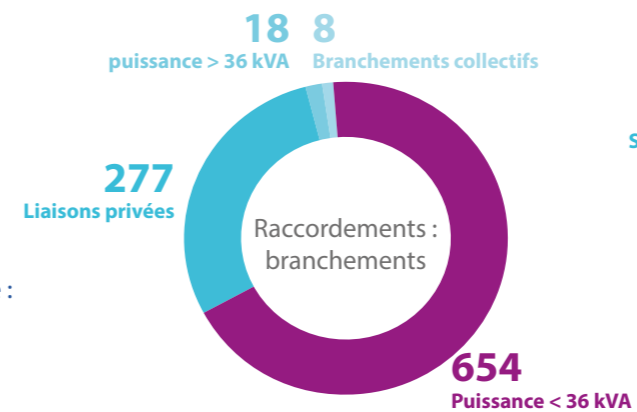
NOS ACTIVITÉS

Le SDET exerce la compétence relative à la distribution publique d'électricité.

Bien qu'il concède l'exploitation du réseau à ERDF, le SDET contrôle l'exécution des différents chantiers réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage.

Les **raccordements** représentent une activité importante du syndicat en 2013 :

- 654 raccordements individuels de puissance inférieure à 36kVA,
- 277 liaisons privées,
- 18 raccordements individuels de puissance supérieure à 36kVA,
- 8 raccordements collectifs.



◀ Page de gauche : renforcement de réseau sur la commune de Salvagnac

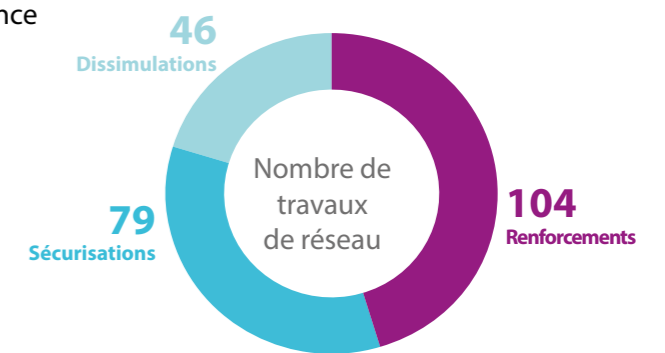
► Ci-contre : Diagrammes des activités

Les nombres de chantiers correspondent aux opérations ayant fait l'objet de **bons de commande** entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année.

Les **dissimulations de réseau** consistent à enfouir ou installer sur façade les réseaux électriques, d'éclairage public ou encore de télécommunications. Le SDET a été maître d'ouvrage de 46 réalisations.

Le nombre d'opérations de **renforcement de réseau** destinées à résorber les chutes de tension continue d'augmenter. Il passe de 96 en 2012 à 104 en 2013.

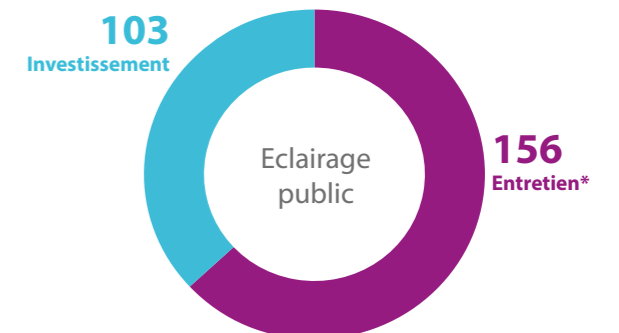
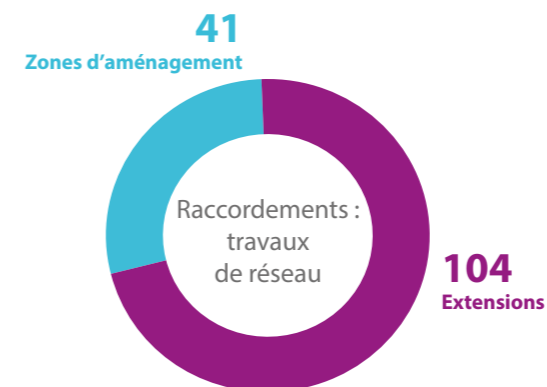
La **sécurisation du réseau** face aux contraintes climatiques s'est légèrement accrue, passant de 65 chantiers en 2012 à 79 en 2013.



En matière d'investissements en **éclairage public**, le SDET aura contribué en 2013 à la réalisation de 103 projets dont 86 en zone rurale et 17 en zone urbaine.

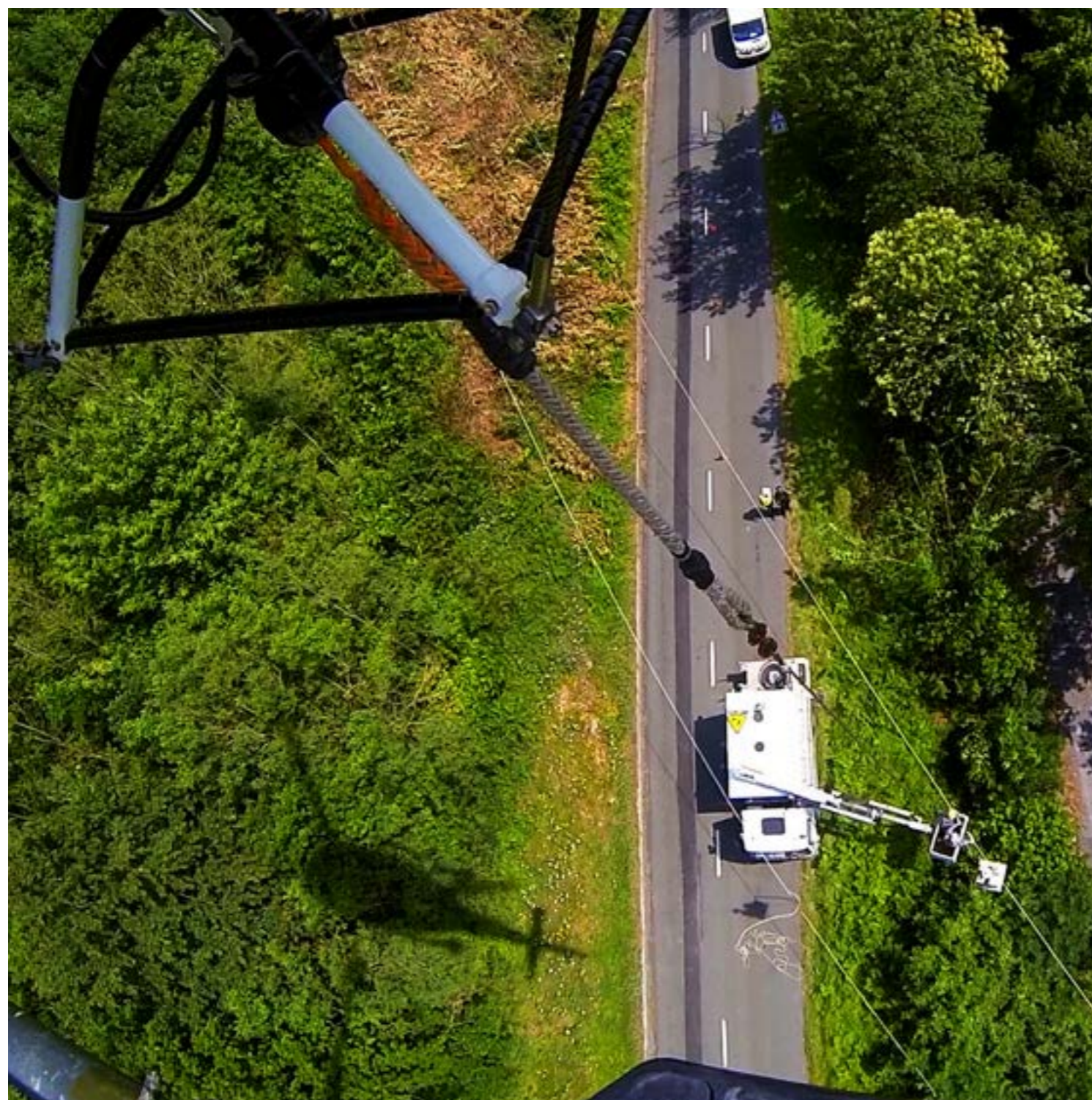
Enfin, 156 communes ont fait l'objet d'opérations d'entretien des installations d'éclairage public : 21 547 sources lumineuses ont été remplacées à titre préventif.

En outre, le SDET a réalisé 104 extensions de réseau et 41 dessertes de zones d'aménagement (nombre en forte hausse par rapport à 2012).



* Nombre de communes ayant signé une convention d'entretien en éclairage public (zones rurales et urbaines).

QUALITÉ DE LA DISTRIBUTION



Le SDET est l'autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité dans le Tarn



Grâce aux efforts fournis à la fois par le concessionnaire qui poursuit ses investissements sur le réseau moyenne tension (HTA), et par le SDET sur le réseau basse tension (BT), le critère B semble marquer une baisse en 2013 par rapport à l'année précédente (moins 44,5 minutes).

◀ Ci-contre :
Un agent de conduite
supervisant le réseau
HTA

Cette tendance s'explique par des événements climatiques moins extrêmes que par le passé.

Le SDET est propriétaire des réseaux moyenne et basse tension. En tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'électricité (AOD), il en confie l'exploitation au concessionnaire ERDF.

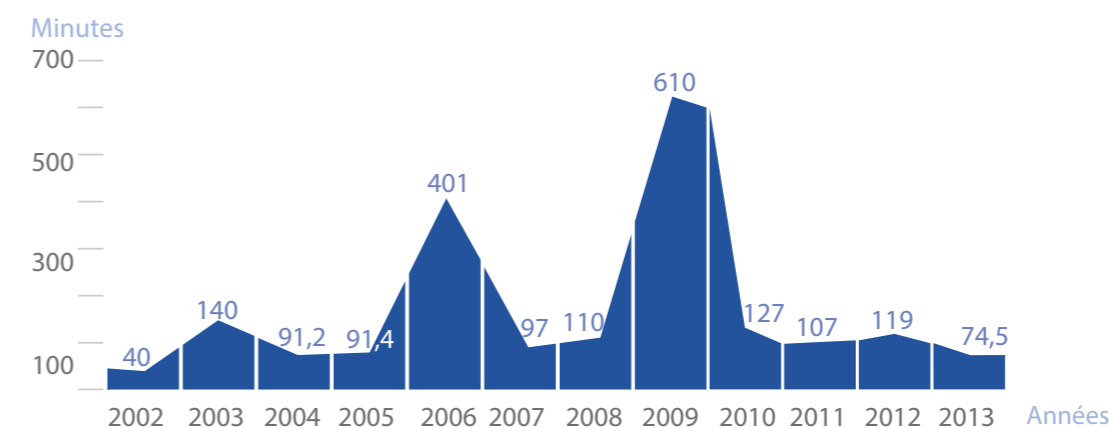
Sur les 74,5* minutes de temps de coupure, plus de 49 minutes restent imputables à des incidents, le reste est lié à des travaux sur le réseau.

Chaque année, le SDET analyse l'évolution des indicateurs de performance du réseau.

Ces chiffres traduisent la nécessité de poursuivre les efforts d'investissements sur un réseau encore sensible aux intempéries.

Critère B en baisse

La qualité de distribution est mesurée par le critère «B» qui détermine en minute le temps moyen de coupure subi par an et par usager.



* donnée provisoire et non consolidée à la date de parution de ce rapport.

◀ Ci-contre :
Diagramme retraçant
les évolutions du
critère B sur les onze
dernières années.

L'ANNÉE EN BREF

JANVIER

SDET conférence départementale dans le cadre de la loi Nome

FNCCR contrôle de la taxe sur la fourniture d'électricité

2

FEVRIER

SDET contrôle effectué par le FACÉ

SDET réunion avec l'association des maires et ERDF au sujet de l'instruction des demandes d'urbanisme

SDET AG : débat d'orientations budgétaires, aménagement numérique

PREF rencontre avec Mme la Préfète, Josiane Chevalier

DDT réunion du pôle énergies renouvelables

JUILLET

SDET réunions des secteurs d'énergies - avancée et planification des travaux

SDE-MIP réunion du groupe des SDE de Midi-Pyrénées à Albi

TIGEO² conseil d'administration

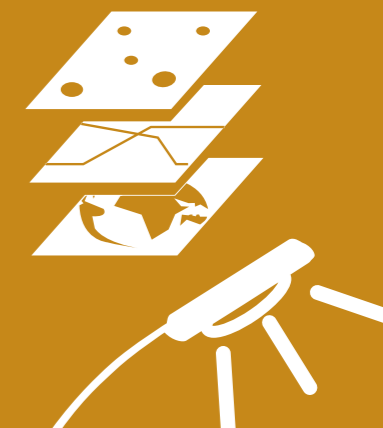
ERDF compte rendu annuel de la concession

GRDF compte rendu annuel de la concession

AOUT



électricité/gaz



cartographie/éclairage public

MARS

FNCCR réunion relative aux DT/DICT

SDET commission finances

ERDF réunion cantonale d'ERDF à Gaillac

CR-MIP lancement régional du débat national sur la transition énergétique

SDET intervention sur l'éclairage public à l'initiative du Pays des Bastides & de l'Albigeois

AVRIL

FNCCR journée d'études

TIGEO² conseil d'administration

SDET commission des travaux et de la programmation

SDE-MIP réunion du groupe d'échange des SDE de Midi-Pyrénées à Rodez

ERDF réunion sur la cartographie des réseaux électriques

SDET AG : vote des budgets primitifs et des comptes administratifs

0

SEPTEMBRE

FNCCR 35^{ème} congrès à Montpellier

FNSICAE invitation au congrès national de la FNSICAE

1

OCTOBRE

TIGEO² assemblée générale

ERDF échanges sur les nouveaux matériels et procédures de mise en oeuvre

ERDF visite de l'Agence de Conduite Régionale à Rodez

MAI

SDET réunion avec l'association des maires, ERDF et la DDT sur les raccordements

LUMIVILLE participation au salon Lumiville à Lyon



climat/haut-débit

JUIN

FNCCR journée d'études sur le FACE, le haut-débit et la cartographie

PNRHL comité de pilotage du Plan Climat du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc

SDET conférence départementale relative aux travaux d'électrification rurale pour 2014 et 2015

PREF présentation du plan «France Très Haut-Débit» à la Préfecture

NOVEMBRE

FNCCR journée d'études sur le protocole d'accord ERDF/FNCCR, FACÉ et bilan du 35^{ème} congrès

SDET AG : débat d'orientations budgétaires, avenant au contrat de concession

GRDF accord de partenariat relatif à l'échange de données cartographiques

DECEMBRE

SDET réunions des secteurs d'énergies - recensement des besoins de travaux

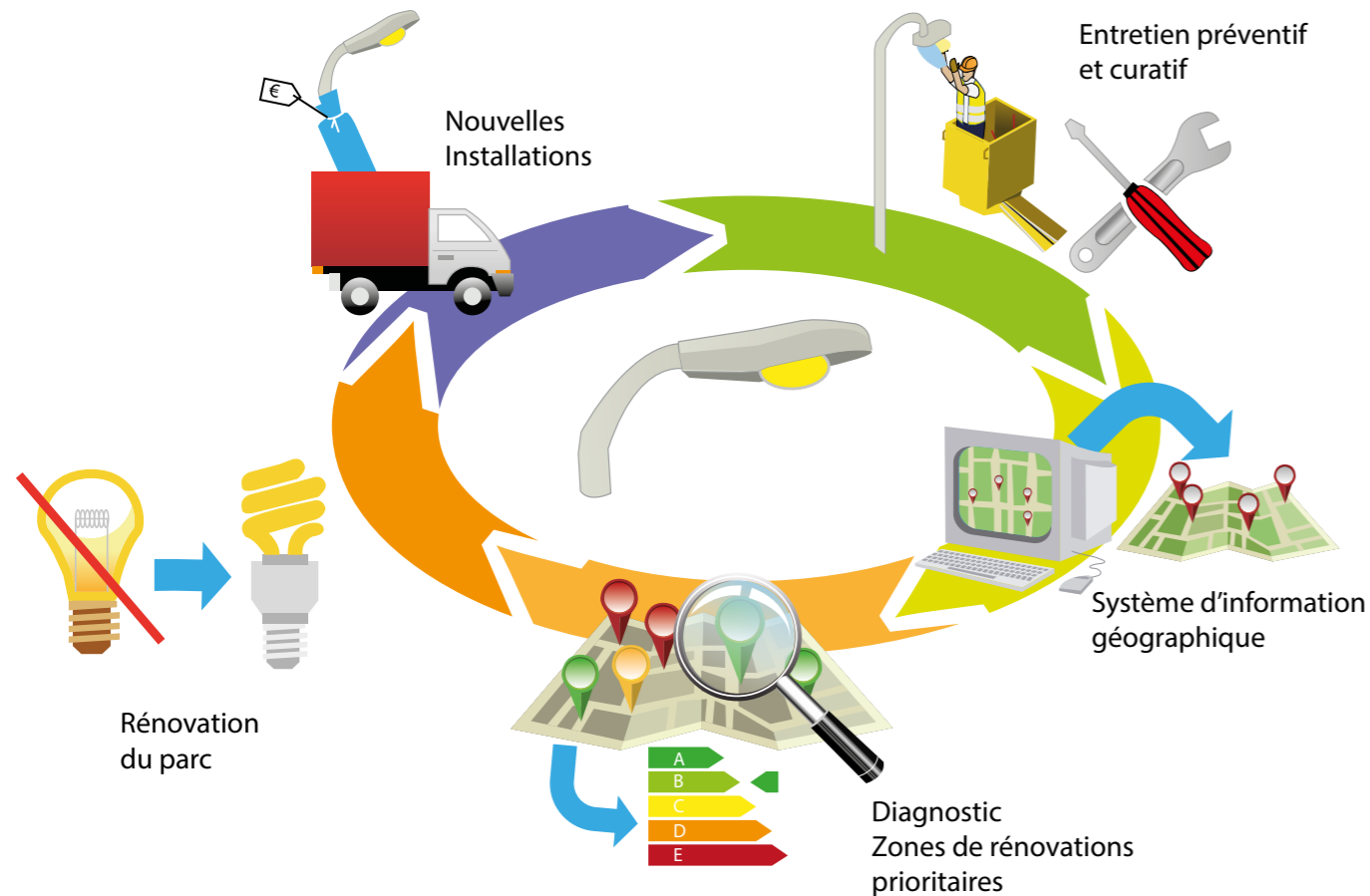
ORANGE rencontre avec le directeur départemental

SDE-MIP réunion du groupe des SDE de Midi-Pyrénées à Albi

3

FAITS MARQUANTS

▼ Ci-dessous :
Illustration des activités du
SDET dans le domaine de
l'éclairage public



L'éclairage public des communes et le SDET

D'hier à aujourd'hui...

Depuis plusieurs décennies, le SDET développe des partenariats étroits avec les collectivités en matière d'éclairage public.

Les opérations d'investissement sont maintenant réalisées sous maîtrise d'ouvrage déléguée du SDET, alors qu'elles ne faisaient initialement l'objet que de simples subventions accordées aux communes. De plus, le syndicat propose des compétences techniques qui garantissent le bon usage des fonds. A ce jour, plusieurs milliers de points lumineux ont été installés et remis « clés en main » aux collectivités tarnaises. En 2013, on dénombre 103 chantiers réalisés dans le département pour un montant total de 3,2 M€.

En complément des opérations d'investissement, le SDET subventionne le remplacement des ampoules, même si certains luminaires restent âgés.

Actuellement, ce sont près de la moitié des communes du département qui adhèrent au dispositif «entretien».

Face au vieillissement des installations et à l'augmentation du coût de l'énergie, le syndicat a proposé de réaliser des diagnostics énergétiques pour identifier les potentiels d'économies.

La cartographie des équipements, historiquement produite et dessinée à la demande, est maintenant générée automatiquement au sein du SIG d'éclairage public des communes.

Le SDET connaît aujourd'hui l'état de plus de 15 000 points lumineux du département.

▲ Ci-dessous, à gauche :
Nouvelle installation
d'éclairage public sur la
commune de Réalmont

▼ Ci-dessous :
Les acteurs impactés par
la réforme «anti-endo-
magement des réseaux»

Ces nouvelles méthodes de travail permettent de proposer, depuis cette année, des conventions SIG pour que les collectivités visualisent leur patrimoine avec précision et identifient les priorités de travaux de rénovation.

Les élus du SDET souhaitent en effet privilégier ces types de travaux, plutôt que tout projet d'extension du réseau.



... et demain

Les efforts de rénovation vont devoir s'intensifier avec la disparition programmée de certains types de sources lumineuses qui composent, selon nos estimations, encore un tiers des installations tarnaises en milieu rural.

La récente et nécessaire application de la réforme DT/DICT vient également alourdir le cadre réglementaire qui pèse sur les communes, cette fois en tant qu'exploitantes du réseau d'éclairage public. Le SDET a entamé des réflexions pour que les collectivités disposent d'outils leur permettant de remplir leurs obligations.

+ Subventions ADEME

En 2013, le SDET a répondu à un appel à projet de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et a obtenu 189 k€ de subventions pour les communes tarnaises souhaitant rénover leurs points lumineux les plus vétustes.

Déclarations de travaux : le SDET s'organise

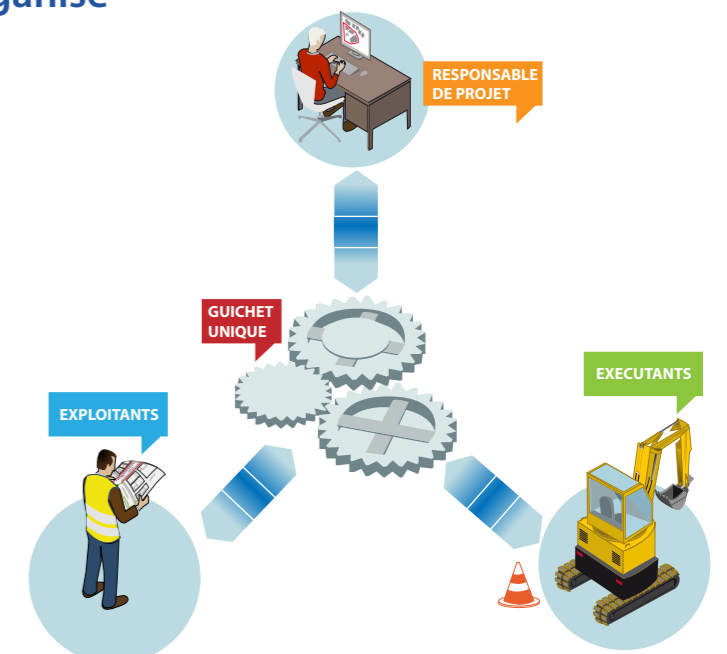
Cette nouvelle réglementation vise l'amélioration de la sécurité des travaux réalisés à proximité des réseaux secs et humides. Les maîtres d'ouvrages et les exploitants voient leurs responsabilités accrues.

Avant tout travaux, le maître d'ouvrage doit consulter le guichet unique (portail Internet) afin d'obtenir le nom des exploitants de réseaux présents sur le périmètre du futur chantier puis leur adresser les déclarations de projets de travaux (DT).

Chaque exploitant répond à l'aide d'un récépissé, accompagné du plan des réseaux existants et des éventuelles recommandations de sécurité qui doivent être respectées.

Ces informations sont ensuite partagées avec l'entreprise chargée d'exécuter les travaux.

Cette réforme, bien que nécessaire, génère une surcharge de travail importante. Sur les 6 derniers mois, le SDET a envoyé plus de 1 500 déclarations (pour 430 chantiers) et traité autant de récépissés !



Les collectivités qui disposent de la compétence éclairage public sont exploitantes de réseaux sensibles aux yeux de cette réforme. A ce titre, des nouvelles responsabilités pèsent sur elles auxquelles le SDET pourrait apporter son aide...

▲ Ci-dessous, à gauche :
Préfecture du Tarn

▼ Ci-dessous :
Les aides du FACE permettent d'améliorer le réseau électrique rural

▲ Ci-dessous, à gauche :
Intervention d'Henri Proglia, Président-Directeur général d'EDF

▼ Ci-dessous :
Assemblée lors du congrès

Congrès de la FNCCR

En septembre, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) a tenu son 35ème congrès et réuni les autorités organisatrices du service public de l'énergie et les acteurs économiques de ce secteur.

Lors de ce rassemblement, le modèle de distribution de l'électricité « à la française » a été salué par les intervenants. A cette occasion, Xavier Pintat, président de la FNCCR, et Michèle Bellon, présidente du directoire d'ERDF, ont signé un accord visant à renforcer leur collaboration.

Plusieurs engagements forts ont été pris :

- Les obligations respectives d'investissements et de programmation de travaux sur les réseaux publics de distribution d'électricité sont revues, afin d'améliorer leur coordination.
- Impactée par un contexte économique incertain, la redevance de concession fait maintenant l'objet d'un dispositif qui permet de lisser ses évolutions dans

le cadre des tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) payés par les consommateurs.

- La transmission des données patrimoniales, financières et cartographiques entre le concessionnaire et les autorités concédantes devra être plus transparente et précise.

Cet accord témoigne d'une avancée significative dans le partenariat concédant-concessionnaire.



Conférence relative aux investissements sur le réseau électrique tarnais



En janvier 2013, la première conférence de ce genre s'est tenue dans le département.

Instaurée par la loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité), cette réunion était présidée par Mme la Préfète. A cette occasion, l'autorité organisa-

trice de la distribution publique d'électricité (SDET), le concessionnaire (ERDF) et les entreprises locales de distribution (ELD) ont dressé un état des lieux de la qualité du réseau électrique tarnais. Par ailleurs, chacun a présenté les investissements déjà consentis avant d'établir une programmation de travaux pour l'année à venir.

Sur le département, ces différents acteurs souhaitent adapter le réseau aux nouveaux consommateurs et producteurs d'électricité, améliorer la qualité de fourniture, et réduire les chutes de tension sur le réseau électrique.

On retiendra que sur l'année précédente, près de 50 millions d'euros ont déjà été investis conjointement par ERDF et le SDET.

Contrôle de l'utilisation des aides du FACÉ

Depuis 2009, le FACÉ a mis en place une politique de contrôle de l'utilisation des aides versées aux autorités concédantes maîtres d'ouvrage.

A l'issue de deux journées d'inspections (en collaboration avec nos services techniques), le FACÉ a salué la bonne gestion des fonds par le SDET.

Ce contrôle consiste à analyser des dossiers bénéficiaires et à réaliser une visite des chantiers sur le terrain afin de vérifier la concordance entre éléments financiers et matériels.

Le syndicat a reçu la visite, fin février 2013, de MM. Jane et Sionneau, représentants du FACÉ, chargés de réaliser le contrôle de certains chantiers :

- renforcements sur les communes d'Alban, Castelnau de Montmiral, Penne, Teulat, Valence d'Albigeois, Fiac, Bellegarde, et Lagardiolle,
- dissimulations sur les communes de Pampelonne, Lomers et Cabanès.





Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (SDET) 2 rue Gustave Eiffel 81000 ALBI

TEL : 05 63 43 21 40 FAX : 05 63 54 46 31

email : direction@sdet.fr www.sdet.fr

Crédits photos : © Photothèque du SDET sauf pages 3, 16, © photothèque de la FNCCR, pages 10 et 11,
© photothèque ERDF.

Création et réalisation : service support du SDET - Directeur de la publication : Pierre Bernard.

Impression : imprimerie PORTIER, Albi - imprimerie certifiée Imprim'vert® contribuant à la protection de
l'environnement.

Achévé d'imprimer en février 2014.

Imprimé sur papier certifié PEFC™ issu de forêts durablement gérées, avec des encres certifiées d'origine
végétale.





Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (SDET) 2 rue Gustave Eiffel 81000 ALBI
TEL : 05 63 43 21 40 FAX : 05 63 54 46 31
email : direction@sdet.fr www.sdet.fr